



## Fiche d'inscription

Nom:	Prénom:
Date de naissance: Sexe: f/m/d Abréviations de Section:	Rue:
Code postal/ Lieu:	Pour les mineurs, le nom du responsable légale
E-Mail:	Téléphone Fixe: Portable:

Veuillez entourer la section choisie et utiliser les abréviations suivantes:

(mk Stand 13.04.24)

Football des jeunes: <b>JuFu</b>	Athlétisme: <b>La</b>	Badminton: <b>Bn</b>
Football des seniors: <b>SeFu</b>	Sport populaire: <b>Br</b>	Rollers: <b>In</b>
Football des vétérans: <b>FuAh</b>	Capoeira: <b>Cp</b>	

Pour les autres membres de votre famille, qui souhaitent s'inscrire

1.	Nom	Prénom	Date de naissance	Section
2.	Nom	Prénom	Date de naissance	Section
3.	Nom	Prénom	Date de naissance	Section

Membre individuel passif	50 € <input type="checkbox"/>	Membre individuel actif de 15 ans	100 € <input type="checkbox"/>
Membre ind. actif à 14 ans incl.	75 € <input type="checkbox"/>	Adhésion couple - 2 partenaires	125 € <input type="checkbox"/>
Adhésion famille – 2 partenaires + leurs enfants		190 € <input type="checkbox"/>	
Supplément foot des jeunes: 11-14 ans		30 € <input type="checkbox"/>	; à partir de 15 ans 50 € <input type="checkbox"/>
Supplément foot des seniors: : seulement pour les joueurs de la 1ère équipe		60 € <input type="checkbox"/>	; 2ème équipe 50 € <input type="checkbox"/>

Signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Kehler FV e.V. à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Kehler FV e.V. .  
 Vous bénéficiez d'un droit à un remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. **Le prélèvement sera effectué au plus tard le 15 février de chaque année.**  
 Vos droits concernant ce mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  
**Gläubiger ID Kehler Fußballverein 07 e.V.: DE72ZZZ00000832097**

Propriétaire du compte(Prénom+Nom): \_\_\_\_\_

IBAN allemand:

\_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

IBAN français:

FR \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_ | \_\_\_\_

Etablissement bancaire:

\_\_\_\_\_  
Lieu, date et signature du propriétaire du compte

**!!! A remplir et signer !!!**

**!!!! Page suivante !!!!**

## Page 2 – Fiche d'inscription

Je, soussigné(e), atteste avoir pris connaissance du règlement <https://kehlerv.de/verein/mitgliedschaft/> et je déclare participer activement à la vie du club suivant le programme „2 Plus“ décrit ici: <https://kehlerv.de/fr/2-plus-les-membres-en-action/>.

La cotisation est valable pour une année civile. Son renouvellement est reconduit automatiquement s'il n'est pas résilié avant le 30.11. de l'année courante.

Lieu: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

!!! A remplir et signer !!!

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront **collectées et traitées informatiquement par le Club conformément à la loi informatique en vigueur.**

Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification en cas d'inexactitude avérée sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes.

À cet effet, il devra le signaler au responsable du Club.

**Droit à l'image :** Le soussigné autorise le Club à utiliser son image et les images des personnes incluses dans l'adhésion sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux.

Le détail de la politique de confidentialité peut être consulté sous:

<https://kehlerv.de/de/privacy-policy/>

Lieu: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

!!! à remplir et signer !!!

### Pourquoi doit-on payer une cotisation à une association ?

Les cotisations des membres sont une source de revenus importante pour les associations, car elles contribuent à couvrir les frais courants tels que le loyer des locaux, les assurances, le matériel et les événements. Elles permettent à l'association de maintenir et de développer ses activités afin d'offrir un large éventail d'offres et de services à ses membres.